CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par la société Homair Vacances au travers de ses marques commerciales, nous vous demandons de lire attentivement les présentes Conditions Générales de Location.

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre, sans discrimination, pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Version publiée le …….

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales de Location ont pour objet de définir les modalités et conditions de location d'Hébergements proposés dans des Campings à un client individuel (ci-après le « **Client »** ou les **« Clients »**)

PAR la société Homair Vacances (ci-après la « **Société** »), Société par Actions Simplifiée au capital de 329 072 345,00 Euros, immatriculée au R.C.S. d'Aix-en-Provence sous le N° 484 881 917, dont le siège social est situé Immeuble Le Derby, 570 avenue du Club Hippique, CS 20405, 13097 Aix-en-Provence Cedex 02, France, représentée par son Directeur Général, M. Quentin SCHAEPELYNCK ;
Immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours d'Atout France sous le numéro IM013150015.
Conformément aux dispositions de l'article L.211-18 du Code du tourisme, la Société détient un contrat de garantie financière auprès de Groupama et d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de compagnies d'assurance notoirement solvables.

SUR ses sites internet (ci-après définis et désignés comme les "**Sites internet**"), ses Catalogues (ci-après définies et désignées comme les "**Catalogues**") et, le cas échéant, ses applications mobiles, ou tout autre support de commercialisation mis à disposition des Clients.

ARTICLE 2 - LEXIQUE

- **« Camping »** : Etablissement touristique exploité en tout ou partie (uniquement location d'Hébergements) par la Société ;
- **« Catalogue »** : tous les supports de communication en version papier (et en version numérique) présentant tout ou partie des Campings et des Hébergements proposés par la Société.
- **« Client »** : personne physique assimilée à un particulier qui effectue et est à l'origine du paiement d'une réservation pour son propre compte. Le Client peut également être un partenaire (par exemple, un Comité Social Economique) qui effectue une réservation pour le compte d'un ayant droit. La notion de Client s'oppose, entre autres, aux notions de participant au séjour, groupe, occupant, visiteur, résident ou collectivité.
- **« Conditions Générales » ou « CGL »** : les présentes conditions générales de location.
- **« Contrat de location »** : la confirmation de réservation et les CGL constituent ensemble le Contrat de location.
- **« Emplacement »** : superficie dépourvue de tout Hébergement mise à disposition d'une clientèle venant avec son propre Hébergement sous réserve que ce dernier soit autorisé (ex: tente, caravane, camping car…). Les prix de location d'un Emplacement inclus une base de 2 personnes. Au-delà de 2 personnes et en fonction de leur âge, le prix variera.
- **« Equipements et Services optionnels »** : désignent les équipements ou services supplémentaires pouvant être ajoutés lors de la Réservation du séjour par le Client ou directement sur le Camping. La disponibilité de ces Equipements et Services optionnels dépend de chaque Hébergement ou de l'Emplacement, de leur configuration, du Camping, et de l'état des stocks. Elle ne peut être garantie.
- **« Hébergement(s) »** : ensemble des locatifs (mobil-home, lodge, chalets…) proposés au Client à la location par la Société.
- **« Réservation »** : Etat d'une commande effectuée par le Client auprès de la Société. La Réservation acte définitivement la vente d'un séjour en Camping et la location d'un Hébergement ou d'un Emplacement sur ce même Camping, dès lors que la commande a été acceptée par la Société ayant reçu un paiement, y compris partiel, de la part du Client.
- **« Saison touristique »** : période d'ouverture des Campings et composée des périodes suivantes :
- **« Basse saison »** : désigne la période allant de l'ouverture des Campings jusqu'au 05.07.2024 et du 02.09.2024 jusqu'à la fermeture des Campings. Selon les pays de destination, ces dates peuvent différer. Il est précisé que les dates d'ouverture et de fermeture des Campings pourront être modifiées du fait de la Société.
- **« Haute saison »** : désigne la période du 06.07.2024 au 01.09.2024 inclus. Selon les pays de destination, ces dates peuvent différer.
- **« Services du Camping »** : désignent les différentes activités, animations, équipements, infrastructures et/ou facilités gratuits ou payants proposés par le Camping. L'attention du Client est portée sur le fait que :
    - Certains services ne sont pas ouverts toute l'année ;
    - Les espaces aquatiques et piscines des Campings ne sont pas tous chauffés et les points d'eau indiqués sur les Catalogues et les Sites internet ne sont pas tous ouverts à la baignade.

  Il appartient donc au Client de se renseigner avant de réserver sur les conditions d'accès à ces services et leurs dates d'ouverture via les Sites internet ou le service client de la Société.
- **« Sites internet »** : désigne le(s) site(s) Internet de la Société dont homair.com, tohapi.fr, marvilla-parks.com…
- **« Société »** : Homair Vacances SAS
- **« Supports Publicitaires »** : tous les supports de communication mis à disposition par la Société afin de promouvoir ses produits et services dont le(s) Site(s) internet, Catalogue, applications mobile…
- **« Visiteur »** : Un visiteur est une personne ne faisant pas partie des participants mentionnés sur la Réservation et venant rendre visite au Client sur le Camping.

ARTICLE 3 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes Conditions Générales et plus généralement le Contrat de location sont régis par la loi française.

Les présentes Conditions Générales ont été rédigées en langue française puis traduites dans différentes versions linguistiques. Pour leur interprétation en cas de litige, seul le texte en langue française fait foi, les versions traduites étant produites à titre informatif.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes Conditions Générales serait déclarée nulle et non avenue cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses qui demeureront pleinement applicables

Tout litige ou toute contestation auxquels elles pourraient donner lieu, tant pour leur validité, que pour leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation, sera porté par la partie la plus diligente devant les Tribunaux d'Aix-en-Provence (France) quel que soit le pays d'origine du Client, sauf dispositions d'ordre public, nonobstant pluralité de défendeurs ou appels en garantie, et ce même en cas de référé.

ARTICLE 4 - APPLICATION ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES – FORMATION DU CONTRAT

Application Les présentes Conditions Générales sont à jour dès leur publication en ligne et annulent et remplacent toute versions antérieures. Elles prévalent sur tout autre document (notamment Catalogues, brochures, publicités etc.) n'ayant qu'une valeur informative et indicative, sauf accord dérogatoire écrit et préalable de la Société.

La Société se réserve le droit de les modifier à tout moment.

Ces Conditions Générales sont valables au moment où le Client procède à une Réservation, à l'exclusion de toutes autres conditions. La Société est libre d'accepter ou non une Réservation, sous réserve d'un motif légitime tel que la disponibilité des Hébergements, les circonstances locales ou exceptionnelles et d'une manière générale toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.

Ces Conditions Générales sont accessibles au format papier sur les Campings, Catalogue ou à la demande du Client. Par ailleurs, elles sont accessibles via les Sites internet de la Société en version téléchargeable.

La Société ne peut accepter aucune contestation, aucune réclamation ni aucun remboursement portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales par un tiers à la Réservation.

Acceptation
En procédant à une Réservation, le Client reconnaît avoir pris pleinement connaissance des présentes Conditions Générales de Location.
Il reconnaît également en avoir accepté définitivement et sans réserve les termes et conditions qui y sont définis. L'acceptation des présentes Conditions Générales ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue.

Cette acceptation consiste dans le fait, pour une Réservation par Internet, de cocher la case liée à la mention suivante : «*J´atteste avoir pris connaissance de l´assurance annulation proposée et des Conditions Générales de Location* ». Le fait de cocher la case est réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client.

Lors d'une réservation par un autre canal (téléphonie, mail, sur place, etc.), le Client reconnaît avoir reçu le lien internet permettant l'accès aux CGL avec ses documents de réservation et les avoir acceptées sans réserve dans la mesure où ces dernières sont librement accessibles et téléchargeables sur un support durable via les Sites internet de la Société.

L'acceptation des présentes Conditions Générales et la conclusion du Contrat de location supposent que le Client dispose de la capacité juridique nécessaire pour s'engager contractuellement, ou, en cas d'incapacité, qu'il dispose de l'autorisation d'un tuteur ou d'un curateur.

Les présentes Conditions Générales, les mentions légales ainsi que la confirmation de Réservation transmises au Client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre le Client et la Société. La confirmation de Réservation de séjour envoyée après règlement par le Client, y compris partiel (acompte), tiendra lieu d'acceptation par la Société. Toutefois, la Société se réserve le droit de refuser toute demande de Réservation qui ne serait pas conforme aux présentes CGL ou aux offres proposées dans les Catalogues ou sur les Sites internet.

Rétractation La Société informe ses Clients que, selon l'article L221-28 du Code de la Consommation en vigueur en France : "*Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : […] 12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée*".
Ainsi le délai de rétractation de 14 jours ne s'applique pas à la Réservation d'un Hébergement ou d'un Emplacement.

ARTICLE 5 - DESCRIPTIFS

La Société fait ses meilleurs efforts pour maintenir à jour, sur l'ensemble de ses Supports Publicitaires, les informations relatives aux prestations de services des Campings qu'elle propose et pour notifier le Client en cas de changement substantiel de ces informations.

Le Client est invité à se référer au descriptif écrit de l'Hébergement ou de l'Emplacement réservé afin de connaître sa composition détaillée.

L'indication du classement (nombre d'étoiles) attribué aux Campings figurant sur les Supports Publicitaires correspond à une classification établie en référence à des normes locales du pays d'accueil.

Les tarifs indiqués dans le Catalogue font référence aux Hébergements ou Emplacements les moins chers pour les périodes de l'année les moins chères, sous réserve de disponibilité et mentions légales indiquées.

Pour toute précision et/ou confirmation,
Le service de réservation Homair Vacances est à votre disposition au 04 84 39 08 60 (depuis la France, coût d'un appel local) ou au 078 600 039 (depuis la Belgique, coût d'un numéro en 078) ou au +33 484 390 860 (depuis un autre pays, coût à la minute d'un appel vers la France).

Le service de réservation Tohapi est à votre disposition au 04.30.63.38.71 (depuis la France, coût d'un appel local).

ARTICLE 6 - COMMANDE ET RÉSERVATION

Obligations du Client Lors de la Réservation, le Client doit remplir les obligations suivantes pour conclure un Contrat avec la Société:

- être majeur et disposer de la capacité juridique. La Société se réserve le droit de refuser les mineurs non accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un tuteur légal. La Société se réserve le droit d'annuler la Réservation sans préavis et procéder au remboursement correspondant dès lors que les participants au séjour sont des personnes mineures non accompagnées de leur(s) parent(s) ou d'un tuteur légal.

- garantir à la Société avoir tout droit, permission et autorité nécessaires pour passer la commande et conclure le Contrat conformément aux présentes Conditions Générales;
- être inscrit en tant que participant au séjour et effectivement participer au séjour;
- communiquer toutes les informations requises par la Société (ex : coordonnées des participants au séjour, plaque d'immatriculation du véhicule qui stationnera sur le Camping …)
- reconnaître réserver au nom et pour le compte de tous les participants au séjour;
- garantir l'exactitude et la véracité des informations communiquées;
- accepter d'être le seul interlocuteur responsable vis-à-vis de la Société, notamment au plan de la responsabilité financière et de tous les événements pouvant subvenir dans le cadre de la Réservation et du séjour sur le Camping;
- reconnaître que toute Réservation est nominative et personnelle et que dès lors, si la réservation fait l'objet d'une cession ou d'une sous location totale ou partielle la Société doit donner son accord préalable;
- s'assurer que les documents qui lui sont fournis par la Société suite à la commande (ex: page et email de confirmation) et/ou à la Réservation (ex: bon d'échange, voucher) contiennent des informations conformes aux prestations qu'il a sélectionnées.

Modalités de Réservation Il existe quatre moyens de réserver un séjour :

-Par téléphone : auprès de nos équipes de réservation et via les numéros suivants (coût d'un appel local) :

- pour Homair Vacances au 04.84.39.08.60
- pour Tohapi au 04.48.20.20.20 ou +33 4 48 20 20 20 (depuis l'étranger)

-Par Internet : sur les Sites internet de la Société.

-Par mail : via les formulaires de contact suivants :

- pour Homair Vacances : https://contact.homair.com/hc/fr/requests/new
- pour Tohapi : reservations@tohapi.fr
- pour Marvilla Parks : https://contact.marvilla-parks.com/hc/fr/requests/new

Sur place : exclusivement pour les Campings Homair Vacances, auprès de l'accueil du Camping.

La Réservation d'un séjour s'effectue selon les étapes suivantes :

1) Le Client sélectionne le Camping de son choix selon son descriptif.
2) Le Client sélectionne la durée du séjour, la date de départ, le nombre de participants/occupants et le type d'Hébergement ou Emplacement.
3) Le Client a la possibilité de renseigner les avantages, s'il en a reçu, en indiquant les codes correspondant (code partenaire/code promotion).
4) Le Client indique également s'il souhaite souscrire à l'assurance annulation et réserver d'autres options proposées par la Société.
5) Le Client doit communiquer l'ensemble des informations requises :
- Au téléconseiller en cas de Réservation par téléphone ;
- En renseignant les champs obligatoires (matérialisés par un astérisque) du formulaire de Réservation des Sites internet en cas de Réservation par internet.
6) Le Client réserve au nom et pour le compte de toutes les personnes bénéficiaires (participants au séjour) qu'il indiquera. Le Client certifie et est tenu de s'assurer que toutes les informations renseignées sont correctes.
7) Le Client accède à un récapitulatif ou reçoit un document reprenant l'ensemble des détails relatifs aux dates, aux prestations choisies et le prix total y afférent, lui permettant ainsi de vérifier le détail de sa commande. Le Client est tenu de s'assurer que toutes les informations affichées sont conformes à celles qu'il a sélectionnées, étant entendu que toute modification ou annulation ultérieure à sa Réservation pourra donner lieu à facturation conformément aux termes des présentes.
8) Le Client valide sa commande ou accepte expressément le devis, après avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Location de la Société.
9) Le Client choisit son mode de paiement et procède au règlement des sommes selon l'échéancier communiqué.

En cas de Réservation par internet ou par téléphone :

- Si le Client règle par Carte Bancaire, la Réservation est, sauf incident de paiement, validée immédiatement et, est définitive ;
- Si le Client règle par chèque, virement ou chèques vacances, la Réservation n'est validée et définitive qu'à réception du paiement 7 jours maximum après la date de Réservation.

En cas de Réservation par mail : la Réservation n'est validée qu'après vérification par la Société de la disponibilité du ou des Hébergement(s) ou Emplacement(s) souhaités par le Client.

En cas d'indisponibilité, la Société contactera le Client afin de lui faire une nouvelle proposition d'Hébergement ou d'Emplacement. La Réservation sera validée et définitive une fois le choix du Client validé.
La Société transmettra au Client un document de confirmation de sa Réservation, le lien permettant l'accès aux Conditions Générales de Location et un état de paiement.

Si aucune proposition de substitution n'est trouvée avec le Client, la Société remboursera sans délai et au plus tard dans les trente (30) jours suivant la réception de la demande de Réservation l'ensemble des sommes d'ores et déjà réglées par le Client.

10) Le Client reçoit une confirmation de sa Réservation par courrier électronique. Cela constitue l'accord conclu entre le Client et la Société.
11) Le bon d'échange (Voucher), permettant au Client de bénéficier de son séjour, est transmis au Client à l'adresse mail indiquée par ce dernier quatre (4) semaines avant le début de son séjour sous réserve du règlement du solde. Cependant, le cas échéant, le Client reste tenu de régler le solde de sa Réservation au plus tard quatre (4) semaines avant son arrivée sur le Camping. Il est de la responsabilité du Client de fournir lors de sa réservation une adresse mail valide.

En tout état de cause, la Société se réserve le droit de refuser toute Réservation en cas de :

- litige existant avec le Client; Les Clients ayant été exclus de l'un de nos campings au motif de non-respect du règlement intérieur pourront voir leur réservation refusée par la Société.
- de non-paiement total ou partiel d'une commande passée, ou de tout retard de paiement sur une commande en cours;
- d'une communication partielle et/ou erronée d'informations requises par la Société comme, par exemple, les noms, prénoms, dates de naissance des participants, la plaque d'immatriculation ou tout autre justificatif d'identité.

Participants au séjour La Société rappelle qu'elle propose des séjours à vocation familiale. Les Hébergements et les Campings sont spécialement conçus à cet effet. Ainsi, la Société ou le Camping se réservent le droit de refuser la Réservation et/ou l'accès au Camping et/ou à l'Hébergement ou l'Emplacement :

- à tout groupe de participants dont le nombre serait supérieur à la capacité maximale de l'Hébergement ou l'Emplacement réservé pour des raisons de sécurité et d'assurance;
- et/ou à toute personne n'ayant pas été mentionnée par le Client lors de la Réservation.
- à toute(s)Réservation(s) par un ou plusieurs Client(s) de plus de 2 ou 3 Hébergements ou Emplacements sur un même Camping et pour une même période.

La Société considère que toute Réservation de plusieurs Hébergements ou Emplacements effectuée par la même personne physique ou des personnes physiques différentes mais se connaissant et voyageant ensemble pour les mêmes motivations, aux mêmes dates et sur un même camping constitue une commande pour un groupe.

Ainsi, toute demande pour un groupe doit être adressée par écrit via notre formulaire de contact disponible sur nos Sites internet ou par téléphone auprès du service dédié de la société (par tél au 04.30.05.15.45 – coût d'un appel local ou par mail groupe@tohapi.fr) seule habilité à traiter ces demandes.

La Société se réserve le droit d'étudier au préalable toute demande pour un groupe afin de voir leur compatibilité avec l'occupation du Camping sur la période demandée avant de l'accepter ou de la refuser.

Il est rappelé que tout participant au séjour quel que soit son âge compte pour une personne participante. Ainsi, un bébé (ou un enfant) est égal à un participant tout comme un adulte.

Pour des raisons évidentes de sécurité (piscine, évacuation possible du terrain de camping en cas d'alerte météo) ou de santé (hospitalisation possible pendant le séjour), la réservation par des mineurs non accompagnés de l'un de leurs administrateurs légaux au sens de l'article 382 du Code Civil, n'est pas admise.

En outre, nos terrains de Camping ne sont pas habilités, au sens des articles L227-1 et suivants du Code de l'action sociale et de la famille, relatifs à la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs, à assurer des séjours collectifs ou individuels hors du domicile familial de mineurs de moins de 18 ans, non accompagnés de l'un ou de leurs administrateurs légaux visés à l'alinéa précédent.

Animaux Des frais pourraient être collectés par le Camping pour la participation de tout animal au séjour. Ces frais seront appliqués au Client selon les tarifs en vigueur dans le Camping et de la façon suivante :

- dans le cas où le Client déclare la participation au séjour de son animal au jour de sa Réservation, les frais seront appliqués lors de sa réservation.
- dans le cas où le Client n'a pas déclaré la participation au séjour de son animal lors de sa Réservation, ces frais seront appliqués au jour de son arrivée sur le Camping.
- pour certains sites partenaires, les frais de participation au séjour de l'animal seront collectés auprès du Client au jour de son arrivée sur le Camping.

Informations complémentaires La Société s'autorise à refuser toute personne non inscrite lors de la Réservation d'un séjour.

Selon disponibilité, dates de séjour, typologie d'Hébergement et selon les Campings proposant cette prestation, moyennant une somme forfaitaire de 50€ par Emplacement et/ou Hébergement, le Client pourra choisir la situation de son Hébergement ou de son Emplacement sur le Camping.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations précitées, et connaître les disponibilités, le Client devra impérativement en faire la demande dès sa Réservation auprès du service client par téléphone, en utilisant les coordonnées de la Société qui lui sont communiquées dans les présentes Conditions Générales.

La Société informe que les durées minimums de location sont définies librement par la Société et peuvent être modifiées à tout moment pour un ou plusieurs Camping(s). En Saison Haute (juillet/août), la durée minimale est généralement de 7 nuits. En Saison Basse, la durée minimale est généralement de 2 nuits.

ARTICLE 7 - PRIX

Affichage des prix Tous les prix sont affichés en Euros, TVA comprise.

Pour les Emplacements, la base tarifaire indiquée est de deux personnes. Le prix évolue donc en fonction du nombre et l'âge des participants au séjour.

Pour les Hébergements Roan, la base tarifaire est de quatre personnes. Le prix évolue donc en fonction du nombre de personne supplémentaire et du camping sélectionné.

En dehors du Panier, sur les fiches descriptives des Campings et dans les calendriers de disponibilité, les prix incluent les prestations détaillées dans le paragraphe suivant intitulé "*Ce que les prix comprennent*" et n'incluent pas les prestations, taxes et frais détaillés dans le paragraphe suivant intitulé "*Ce que les prix ne comprennent pas*".

Ce que les prix comprennent

- la location d'une unité d'Hébergement ou d'un Emplacement avec ses équipements telle que décrite sur les Sites internet et Catalogues;
- les consommations d'eau, de gaz et d'électricité pour la location d'un Hébergement (pour la location d'un emplacement, les prestations incluses dans le prix peuvent varier selon la typologie de l'Emplacement réservé);
- le stationnement pour une voiture par Réservation à proximité de l'unité d'Hébergement ou du Camping (sauf mention contraire qui serait portée à la connaissance du Client lors de sa commande ou sur les documents liés à la Réservation);
- l'accès aux installations gratuites (ex: sanitaires, terrains de sport...) et aux services gratuits (ex: animations, clubs enfants...) disponibles sur le Camping (sauf mention de règles spécifiques au Camping qui seraient portées à la connaissance du Client lors de sa Réservation ou sur les documents liés à la Réservation).

Ce que les prix ne comprennent pas

Par défaut, les prix ne comprennent pas ce qui n'est pas mentionné dans le paragraphe "*Ce que les prix comprennent*".

En complément, les prix ne comprennent pas (sauf mention contraire qui serait portée à la connaissance du Client lors de sa Réservation ou sur les documents liés à la Réservation) :

- les options ou services additionnels proposés par la Société ou par le Camping tels que (liste non exhaustive) :
  - ménage en fin de séjour (sauf indication contraire)
  - accès wifi;
  - services de restauration (ex: petit déjeuner, demi-pension…);
  - place de parking pour un véhicule supplémentaire;
  - linge de lit, de toilette, de plage…; (sauf indication contraire)

- matériel (ex: télévision, climatisation, tente supplémentaire…);
- installations et activités payantes proposées par le camping (ex: achat de bracelets…);

- La disponibilité de l'ensemble de ces Services ne peut être garantie par la Société. Le Client devra se renseigner à l'accueil du Camping afin de connaître les Services du Camping disponibles lors de son séjour et leurs conditions tarifaires ;
- le montant de l'assurance annulation qui serait souscrite par le Client;
- la Participation aux frais et taxes comprenant la taxe de séjour par personne ainsi que l'éco-participation payables lors de la commande pour certains campings. Le détail du prix sera indiqué lors de la réservation, avant l'étape du paiement. Par exception, une partie des campings continuera à recevoir le règlement de la taxe de séjour et de l'éco-participation à l'arrivée du Client sur place. Pour toute question, veuillez contacter la société à l'adresse suivante : infocontact@homair.com.
- le dépôt de garantie d'un montant de 150€ (sauf exception).
- les frais de dossiers
  - réduits dans le cadre d'un paiement "digital";
  - standards pour tous les autres modes de paiement;
- les activités payantes proposées par le Camping (à régler sur place) ; les frais appliqués à certains participants au séjour :
  - Animaux (selon les règles et tarifs appliqués par les Campings);
  - Visiteurs (selon les règles et tarifs appliqués par les Campings);
- les frais de transport / de déplacement ;
- les équipements pour bébé.

Définition des prix et du tarif du séjour Les prix des Hébergements ou Emplacements, des options, des services additionnels et des frais sont librement fixés par la Société. Ils peuvent être différents pour des prestations semblables, selon les dates de séjour, les Campings, les dates à laquelle le Client effectue sa commande, les Supports Publicitaires…

Le "montant total du séjour" est celui qui est communiqué au Client au moment de sa Réservation, sous réserve de validation de la disponibilité de la prestation, sur le Site internet ou lors de la prise d'une Réservation par notre centrale de réservations. Tout prix défini antérieurement à la Réservation (par exemple sur le Catalogue) et tout changement de prix postérieur à la Réservation (par exemple lors de campagnes promotionnelles) sont sans effet sur le "montant total du séjour".

Lorsque le Client demande un devis, la validité de ce dernier est indiquée sur le devis sous réserves de disponibilités. Passée la date de validité, le prix indiqué au devis n'est plus garanti.

Sous réserve des dispositions de l'article L.211-17-2 du Code du tourisme, en cas d'erreur manifeste sur le prix publié, tel qu'un prix dérisoire par comparaison avec la moyenne des prix constatés sur le même séjour à la même période, le Client est informé de ladite erreur par la Société. En conséquence, la Réservation pourra être annulée et le Client sera remboursé de son acompte ou de l'intégralité des paiements effectués sans indemnité.

Ajout de prestations après la Réservation Le Client peut procéder à la commande de prestations complémentaires à sa Réservation avant son séjour et/ou pendant son séjour hors assurance annulation.

Les prix des prestations ajoutées après la Réservation peuvent être supérieurs aux prix des prestations sélectionnées lors de la Réservation.

Pour les prestations découlant d'une prolongation volontaire ou involontaire du séjour (exemples : arrivée anticipée, départ retardé, etc.), leur paiement reste à la charge du Client sur la base des tarifs en vigueur au jour de la prolongation.

Prix du Ménage Les tarifs de la prestation de ménage peuvent varier selon le Camping et l'Hébergement réservé. Les tarifs seront indiqués au Client avant de valider la Réservation.

Le Client est informé qu'il existe 3 tarifs pour le ménage :
- un tarif de 70€ si la prestation est commandée avant le jour d'arrivée sur le Camping;
- un tarif de 95€ si la prestation est commandée sur le Camping dans les 48 heures qui suivent l'arrivée du Client ;
- si le Client n'a pas souscrit d'option ménage, un montant de 150€ pourra être retenu sur le dépôt de garantie du Client si à sa sortie, il est constaté que le ménage n'a pas été réalisé au sein l'Hébergement
- si le Client a souscrit à l'option ménage, un montant de 70€ pourra être retenu sur le dépôt de garantie du Client si à sa sortie, il est constaté que l'Hébergement est laissé dans un état anormal de saleté tel que défini aux présentes.

Remises et avantages Le Client peut bénéficier de promotions, de remises individuelles (exemple : fidélité, parrainage), de remises partenaires, d'avoir et/ou de bons d'achats dont l'application fait varier le montant total du séjour.

Sauf mentions spéciales écrites et portées à la connaissance du Client :
- aucune remise ni aucun avantage ne peut être appliqué à une Réservation déjà réglée en totalité ou en partie;
- les remises et avantages définis lors de périodes de promotions sont uniquement applicables à une Réservation effectuée durant ces opérations commerciales;
- les remises partenaires sont applicables uniquement si le bénéficiaire de la remise est le Client qui procède au paiement de la Réservation;
- les remises individuelles et partenaires ne peuvent être cumulées sur une même Réservation.

La Société vérifie manuellement l'applicabilité des remises et avantages. Si une remise et/ou un avantage a été injustement appliqué, la Société signale au Client concerné ladite injuste application et le montant de la réduction est réclamé au Client. En cas de non-paiement par le Client, la Société peut annuler la Réservation.

ARTICLE 8- PAIEMENTS

Dispositions Générales concernant les paiements

Dispositions Générales concernant les paiements. La Société met à disposition du Client différentes méthodes de paiement.

Si la commande a lieu 30 jours ou moins avant le début du séjour, l'intégralité des sommes dues doit être réglée immédiatement au moment de la commande.

Si la commande a lieu plus de 30 jours avant le début du séjour et que le Client choisit de payer en plusieurs fois, l'intégralité des sommes dues doit être réglée dans un délai maximum de 30 jours avant la date d'arrivée. La Société se réserve le droit d'annuler la Réservation dans les conditions d'annulation décrites dans l'article "Annulation" des présentes Conditions Générales si l'intégralité des sommes dues ne sont pas versées dans les délais impartis.

Selon le mode de Réservation choisi, les moyens de paiement suivants sont acceptés :

- **Carte bancaire** (CB) pour tous les types de Réservations.

- **Chèque bancaire** libellé à l'ordre de « HOMAIR VACANCES » à transmettre par courrier à l'adresse suivante : Homair Vacances, Service ADV-Immeuble Le Derby, 570 avenue du Club Hippique, CS 20405, 13097 Aix-en-Provence cedex 02, FRANCE;
Joindre au courrier le papillon présent sur la confirmation de Réservation reçue.

- **Chèques-Vacances Connect (CV Connect)** : ce mode de paiement est accessible via l'application mobile de paiement Chèque-Vacances. La Société ne pourra être tenue responsable en cas d'échec d'utilisation de ce mode de paiement et/ou de tout dysfonctionnement de l'application. Le montant minimal pour un paiement par ChèquesVacances Connect est fixé à 20€, avec possibilité de compléter par carte bancaire. Ce mode de paiement étant dépourvu de tout caractère fongible et liquide, les sommes effectivement versées ne pourront donner droit à un quelconque remboursement. Si nécessaire, les sommes effectivement versées seront donc créditées sous forme d'avoir, valable pour une prochaine Réservation de séjour pendant un (1) an suivant sa date d'émission.

- **Chèques-Vacances ANCV** : si ce mode de paiement est utilisé, les Chèques-Vacances ANCV devront être dûment remplis et envoyés à la Société, par lettre recommandée (ou tout autre moyen sécurisé), à l'adresse suivante : Homair Vacances, Service ADV-Immeuble Le Derby, 570 avenue du Club Hippique, CS 20405, 13097 Aix-en-Provence cedex 02, FRANCE;

Les chèques doivent être transmis détachés des carnets sans agrafes, ni trombones. Joindre au courrier le papillon présent sur la confirmation de Réservation reçue au préalable à l'adresse indiquée aux présentes. Seuls les chèques vacances effectivement reçus seront comptabilisés. Il appartient au Client d'en vérifier le nombre avant envoi et de conserver les souches des chèques vacances envoyés. Les Chèques-Vacances ANCV périmés, arrivés à échéance et/ou frauduleux ne seront pas acceptés. La Société ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la non-réception des Chèques-Vacances ANCV.

- **Avoir** : en sélectionnant « utiliser mon avoir » lors d'une Réservation sur le Site internet ou par téléphone. Pour l'utilisation partielle ou totale d'un avoir, le Client doit se conformer aux conditions d'utilisation de l'Avoir telles qu'indiquées sur ce dernier.

- **Virement bancaire** sur le compte bancaire de la Société en précisant le numéro de dossier indiqué sur votre confirmation de séjour, devis ou option.

L'ensemble des méthodes de paiement évolue régulièrement. Retrouvez-les en détail sur nos Sites Internet.

Prestations à régler avant votre arrivée sur le Camping Le Client doit procéder au paiement du "montant total du séjour", en une ou plusieurs fois (maximum 4 fois avec le versement d'un premier acompte).
Ce paiement concerne toutes les prestations ajoutées à la Réservation (prix de l'Hébergement ou de l'Emplacement, options, assurance, frais de dossiers…) sauf ce qui est mentionné dans le paragraphe suivant "Prestations à régler à votre arrivée sur le Camping".
A défaut de règlement dans ce délai, la Société se réserve le droit de considérer la Réservation comme annulée et les termes de l'article 11 « Annulation » trouveront alors à s'appliquer.

Prestations à régler à votre arrivée sur le Camping et pendant le séjour A l'arrivée sur le Camping, le Client doit procéder aux règlements suivants :
- le dépôt de garantie qui doit faire l'objet d'un paiement séparé en une seule fois. Pour certains de nos campings, les taxes imposées par certaines autorités locales, variables suivant les destinations comme par exemple : les taxes de séjour, d'ordures ménagères ainsi que l'éco participation les frais appliqués par le Camping pour les animaux participant au séjour;
- les frais appliqués par le Camping pour les Visiteurs.

Toute commande de prestations complémentaires, à l'arrivée sur le Camping et/ou pendant le séjour, fera l'objet d'un paiement immédiat.

Dispositions générales concernant les paiements en plusieurs fois (hors solution de financement Oney) :
Le paiement en plusieurs fois, tel que proposé par la Société, est une facilité de paiement qui est uniquement disponible lorsque le Client effectue sa Réservation plus de 60 jours avant la date de début de son séjour.

Lors d'un paiement en plusieurs fois, la Société définit un calendrier de paiement mentionnant le nombre d'échéances, le montant des échéances et les dates des échéances auxquelles les sommes sont dues. Ce calendrier est communiqué par écrit au Client lors de sa Réservation puis dans les documents de confirmation.

Le Client s'engage dans tous les cas à :
- respecter ce calendrier concernant les dates de paiement et les sommes dues;
- s'assurer que les fonds nécessaires au prélèvement des sommes dues sont disponibles;
- fournir des coordonnées de paiement à jour (ex: carte bancaire en cours de validité).

Si le montant total du séjour évolue, un calendrier de paiement est mis à jour et est communiqué par écrit au Client. Cette mise à jour devient le seul calendrier de paiement valide.

En cas de défaut de paiement de l'acompte (première échéance), la commande n'est pas validée et donc aucune Réservation n'est créée.

En cas de défaut de paiement d'une échéance complémentaire ou de paiement ne correspondant pas aux sommes dues, le Client est notifié. Il doit procéder au paiement de l'échéance dans les conditions qui lui sont communiquées. La Société se réserve le droit d'annuler la Réservation pour un tel motif et les conditions d'annulation décrites dans l'article 11 "Annulation" des présentes Conditions Générales sont appliquées.

Commande avec paiement "non digital" Lorsque le Client effectue une commande et choisit un paiement "non digital" (ex: chèque, virement bancaire, chèque vacances…), en une ou plusieurs fois, la Société lui communique un délai maximum de 7 jours pour faire parvenir le paiement des sommes dues tel que mentionné sur les documents de confirmation de commande. En attendant le paiement, la commande est considérée comme une "réservation en attente de paiement". La Réservation n'est validée et définitive qu'à réception du paiement 7 jours maximum après la date de Réservation.

Pour tout paiement "non digital" (ex: chèque, virement bancaire, chèque vacances), le client doit :
- mentionner la référence de son dossier de réservation,
- effectuer le paiement à l'ordre de la Société,
- privilégier, pour les envois postaux, un courrier recommandé avec accusé de réception.

Commande avec paiement "digital" Lorsque le Client effectue une Réservartion et choisit un paiement "digital" (ex: carte bancaire, Paypal, Bancontact…), il est directement redirigé sur l'environnement sécurisé d'un partenaire de paiement de la Société.
Lors d'un règlement par Carte Bancaire, la Réservation est, sauf incident de paiement, validée immédiatement et, est définitive.

Dispositions Générales concernant le paiement avec un Avoir, un bon de réduction ou un bon cadeau
Dans ces cas particuliers le Client doit se conformer aux instructions qui lui ont été transmises pour utiliser totalement ou partiellement le montant de son avoir ou de son bon lors de sa commande. L'Avoir ou le bon devra impérativement être en cours de validité.

Conditions particulières de la solution de financement proposée par Oney Bank Contrat de financement - Dans le cas où sa réservation est éligible, le client peut choisir de payer son séjour sélectionné en 3 ou 4 fois par l'intermédiaire de Oney, partenaire de la Société. Cette option est gratuite et n'entraîne aucun frais supplémentaire. Elle doit impérativement être choisie par le client lors de sa réservation et ne peut donc être appliquée rétroactivement. Les débits sont directement gérés par Oney selon les dates et les modalités indiquées dans le contrat de financement. La Société n'est pas partie à ce contrat de financement et ne peut en garantir la bonne exécution. Ainsi, en cas de modification ou d'annulation d'une réservation payée totalement ou partiellement par Oney Bank, les échéances de paiement prévues par le contrat Oney Bank continuent à être prélevées selon le calendrier initialement prévu. Si le Client est éligible à un remboursement selon les conditions de modification ou d'annulation, la Société y procèdera (hors frais applicables).

Offre - Notre partenaire Oney Bank propose une solution de financement dénommée 3x 4x Oney, qui permet de payer vos achats de 100€ à 4000€ en 3 ou 4 fois sans frais avec votre carte bancaire.

Conditions - Cette offre est réservée aux particuliers (personnes physiques majeures) résidant en France et titulaires d'une carte bancaire Visa et MasterCard possédant une date de validité supérieure à la durée du financement choisie. Les cartes à autorisation systématique notamment de type Electron, Maestro, Nickel etc… ainsi que les e-cards, les cartes Indigo et American Express ne sont pas acceptées. Cette offre est uniquement disponible lorsque le Client effectue sa Réservation dans les 60 jours qui précèdent la date de début de son séjour.

Modalités de souscription
- après avoir terminé votre commande, il vous suffit de cliquer sur le bouton « paiement en 3x 4x Oney par carte bancaire »;
- vous êtes alors redirigé(e) vers la page internet 3x 4x Oney de notre partenaire affichant le récapitulatif détaillé de votre commande et la demande de financement personnalisée, que vous devez ensuite valider;
- vous saisissez vos informations personnelles ou, si vous disposez d'un compte 3x 4x Oney, vous vous identifiez au moyen des identifiants de connexion liés à votre compte 3x 4x Oney;
- vous prenez connaissance des conditions générales de paiement en plusieurs fois auxquelles vous souhaitez souscrire qui vous sont fournies sous format PDF afin que vous puissiez les lire, les imprimer et les enregistrer avant de les accepter;
- vous notifiez ensuite votre acceptation électronique par la case à cocher correspondante;
- vous reconnaissez que le « double clic » associé à la case à cocher sur la prise de connaissance des conditions générales valent consentement à contracter et constituent une acceptation irrévocable et sans réserve des conditions générales du produit;
- sauf preuve contraire, les données enregistrées par Oney Bank constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre vous et Oney Bank;
- si vous demandez à bénéficier d'une solution de financement proposée par Oney Bank, les informations en rapport à votre commande seront transmises à Oney Bank, qui les utilisera à des fins d'étude de votre demande pour l'octroi, la gestion et le recouvrement de crédit;
- Oney Bank se réserve le droit d'accepter ou de refuser votre demande de financement en 3x 4x Oney. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours pour renoncer à votre crédit.

Fonctionnement - Le paiement en 3 ou 4 fois sans frais par carte bancaire vous permet de régler la commande effectuée sur notre site marchand de la façon suivante :
- un apport obligatoire, débité le jour de la confirmation de l'expédition de votre commande correspondant à un tiers ou à un quart de la commande;
- deux ou trois mensualités, correspondant chacune à un tiers ou un quart de la commande, prélevées à 30 et 60 jours après pour le 3 fois et à 30, 60 et 90 jours après pour le 4 fois.

Le paiement en 3 fois à partir de 100€ d'achat et jusque 4000€
Exemple : Pour un achat de 600€ effectué le 02 mai, vous payez un apport de 200€ puis 2 mensualités de 200€, le 02 juin et le 02 juillet. Crédit d'une durée de 2 mois au TAEG fixe de 0%. Coût du financement : 0€.

Le paiement en 4 fois à partir de 350€ d'achat et jusque 4000€
Exemple : Pour un achat de 800€ effectué le 02 mai, vous payez un apport de 200€ puis 3 mensualités de 200€, le 02 juin, le 02 juillet et le 02 août. Crédit d'une durée de 3 mois au TAEG fixe de 0%. Coût du financement : 0€.

Coordonnées Oney Bank
Oney Bank - SA au capital de 50 741 215€ - Siège social : 40 avenue de Flandre 59170 CROIX - RCS Lille Métropole 546 380 197 - n° Orias : 07 023 261 - www.orias.fr -
Correspondance : CS 60006 - 59 895 Lille Cedex 9 - www.oney.fr

ARTICLE 9- DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Lors de la navigation du Client sur le Site internet de la Société ou à l'occasion de sa Réservation, nous collectons trois catégories générales de données à caractère personnel (ci-après définies « DCP ») :

- celles que le Client nous communique ;
- celles que nous collectons automatiquement lors de l'utilisation du Site internet ;
- celles que nous collectons auprès de tiers.

Les données collectées sont destinées à la Société, en qualité de responsable du traitement, en charge de la délivrance de la prestation objet du contrat de séjour et à tout éventuel sous-traitant le cas échéant.

La Société et ses sous-traitants, mettent en place des mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la sécurité et la protection des DCP.

Ces DCP sont considérées par la Société comme étant confidentielles. Elles sont utilisées uniquement pour le traitement de la Réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux Clients de la Société en fonction des centres d'intérêts du client.

En cochant la case intitulée « *J'atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales de Location* » lors du passage de sa Réservation, le Client manifeste son consentement spécifique, libre et éclairé par lequel il accepte que des données le concernant soient utilisées par la Société et/ou certains de ses partenaires dont les services ont pour but :
- de s'assurer de la bonne exécution de la Réservation et du Contrat qui lie la Société et le Client dans le cadre d'une Réservation, y compris la gestion des défauts de paiement;
- ou de garantir la qualité du suivi de la Réservation et du séjour, y compris la gestion des litiges et réclamations;
- ou de récolter son avis suite à sa Réservation et son séjour;
- ou d'envoyer des communications imposées par les législations à la Société ou des communications informant le Client d'un changement substantiel au sujet de sa commande, sa Réservation ou son séjour.

Les DCP sont conservées par la Société pour toute la durée nécessaire à l'exécution du Contrat de séjour puis archivées conformément aux dispositions légales en vigueur. Les données relatives aux opérations de prospection sont supprimées dans les délais légaux. Pour plus d'informations sur notre politique de confidentialité des DCP et le traitement de vos données, veuillez consulter notre politique de confidentialité accessible sur les Site internet de la Société.

Si vos DCP sont traitées par la Société, vous disposez du droit à l'accès, à la rectification, à l'effacement des DCP (droit à l'oubli), à la limitation du traitement de vos DCP, du droit de vous opposer à leur collecte et à leur traitement et du droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée sur un traitement automatisé.

Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos DCP et dans certains cas vous pouvez vous opposer au traitement des DCP et définir le sort de vos DCP post-mortem.
Vous pouvez également vous opposer au démarchage téléphonique en vous inscrivant sur la liste BLOCTEL.

Pour plus d'informations sur notre politique de protection des données, le Client peut consulter la page "Protection des données & Cookies" sur nos Sites internet ou en demander une version électronique par email à dpo@homair.com.

Pour exercer les droits susvisés sans frais et pour toute demande concernant vos DCP, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Société :

- **Par voie postale à l'adresse suivante** : Homair Vacances, Service DPO- 570 avenue du club Hippique- Le Derby, 13097 Aix en Provence (Cedex 02)

- Par e-mail à l'adresse suivante : dpo@homair.com.

Le DPO pourra vous demander un justificatif d'identité en cours de validité qui devra être adressé par courrier pour des raisons de sécurité.

ARTICLE 10- MODIFICATION
Dispositions générales La Société rappelle que le Client ayant procédé à la commande ou à la Réservation est le seul interlocuteur responsable vis-à-vis de la Société.
Les Clients ayant réservé avec une offre de leur CSE sont invités à se rapprocher de ce dernier afin de connaître les modalités de modifications de séjour.

Modification émanant du Client Toute demande de modification d'une commande ou d'une Réservation doit être effectuée :
- Par téléphone : auprès de nos équipes de réservation et via les numéros suivants (coût d'un appel local) :

pour Homair Vacances au 04.84.39.08.60 ou +33 4 84 39 08 60 (depuis l'étranger)
pour Tohapi au 04.30.63.38.71 ou +33 4 30 63 38 71 (depuis l'étranger)

- **Par email** à l'adresse email annulations@tohapi.fr
- Par notre formulaire de contact : disponible sur nos Sites Internet.

Tout séjour commencé est dû en totalité. Aucun dédommagement n'est consenti en cas d'arrivée différée ou de départ anticipé.

Toute demande de modification d'une Réservation est étudiée par la Société et peut être acceptée ou refusée dans la mesure des disponibilités au cours de la même année civile que le séjour initial.

Si la modification n'est pas acceptée, le Client doit effectuer son séjour dans les conditions initiales ou l'annuler.

En cas d'acceptation préalable de la demande de modification par la Société, des frais de modification de 30€ TTC sont applicables (hors mentions spéciales écrites qui auraient été communiquées au Client le jour de sa Réservation).

Si le nouveau "montant total du séjour" est supérieur au montant de la Réservation, les frais de modification de 30 € s'appliquent et le Client doit régler la différence existante entre le nouveau "montant total du séjour" et les sommes déjà versées.

Si le nouveau "montant total du séjour" est inférieur au montant de la Réservation, les frais de modification de 30 € s'appliquent et:
- si la demande de modification est arrivée 30 jours ou plus de 30 jours avant le début du séjour initial :
  - et que toutes les sommes dues par le Client à la Société ont été payées, le Client est remboursé de la différence existant entre les sommes versées et le nouveau "montant total du séjour" majoré des frais de modification de 30 €;
  - et qu'il reste encore des sommes dues par le Client à la Société, les échéances de paiement (à l'exception des échéances de paiement de la solution de financement Oney Bank) sont ajustées pour que le Client ne paie que la différence existant entre les sommes versées et le nouveau "montant total du séjour" majoré des frais de modification de 30 €;
- si la demande de modification est arrivée moins de 30 jours avant le début du séjour initial, la Société ne procède à aucun remboursement.

En tout état de cause, toute demande de modification intervenant 7 jours ou moins de 7 jours avant le début du séjour est rejetée de plein droit.

Toute demande de modification fait l'objet d'un nouveau calcul du "montant total du séjour" selon les prix en vigueur au jour de la modification. L'attention du Client est portée sur le fait qu'en cas de modification du séjour, il ne pourra pas bénéficier des promotions ultérieures à sa Réservation initiale. Ce sera la date de la première Réservation qui fera foi.
Dans le cas où la Société ne peut accéder à la demande de modification du Client, le séjour initial sera maintenu sauf annulation du Client.

Modification émanant de la Société
La Société pourra être amenée à modifier le séjour avant son commencement. Dans ce cas, elle fera ses meilleurs efforts pour informer le Client dans les meilleurs délais, d'une manière claire,

compréhensible et sur un support durable afin de lui communiquer les conditions d'une telle modification.

La Société devra informer des répercussions sur le prix lors de la communication de la modification. Le Client devra donner sa réponse à la proposition de substitution à la Société dans le délai indiqué.

Le Client peut :

- soit annuler la Réservation, ne pas se prononcer ou refuser. La Société remboursera alors l'intégralité des versements déjà effectués, frais de Réservation et souscription assurance éventuelle inclus, dans les meilleurs délais après notification de l'annulation du Client.
- soit accepter de participer au séjour modifié.

Si cette modification engendre une diminution ou une augmentation du prix du séjour par rapport au montant initial de la Réservation, la Société prendra cette différence tarifaire en charge soit en remboursant la différence au Client, soit en prenant en charge l'augmentation du prix du séjour.

En cas d'absence de réponse du Client dans le délai indiqué, la Société annulera automatiquement le séjour. En cas de Réservation sur un Camping que la Société ne commercialise plus au cours de la saison, la Société pourra modifier le séjour du Client conformément aux dispositions du présent article.

En cas de modification de la part de la Société dans le cadre de circonstances exceptionnelles et inévitables, et sauf dérogation accordée par les autorités compétentes, l'intégralité des sommes versées sera remboursée au Client dans les meilleurs délais. Aucune indemnité complémentaire ne sera alors proposée.

Cession de la Réservation Le Client peut demander à la Société, la cession de son Contrat à une personne satisfaisant à toutes les conditions applicables à ce dernier. Le Client et son cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. La Société informera des coûts réels de la cession au Client. Des frais de cession d'un montant de cinquante 50€ TTC seront appliqués.

ARTICLE 11- ANNULATION

Dispositions générales La Société rappelle que le Client ayant procédé à la commande ou à la Réservation est le seul interlocuteur responsable vis-à-vis de la Société.

Les Clients ayant réservé avec une offre de leur CSE sont invités à se rapprocher de ce dernier afin de connaître les conditions et modalités d'annulation applicables à leur séjour.

Une annulation n'est effective que si la Société a émis un document notifiant le Client de l'annulation. Sans ce document, la Réservation et toutes les obligations contractuelles en découlant restent pleines et entières.

Annulation du fait du Client Toute annulation d'une commande ou d'une Réservation doit être effectuée :

- **Par téléphone** : auprès de nos équipes de réservation et via les numéros suivants (coût d'un appel local) :

pour Homair Vacances au 04.84.39.08.60 ou + 33 4 84 39 08 60 (depuis l'étranger)
pour Tohapi au 04.30.63.38.71 ou + 33 4 30 63 378 71 (depuis l'étranger)

- **Par mail** à l'adresse email annulations@tohapi.fr

- **Par notre formulaire de contact** : disponible sur nos Sites Internet.

Si la date de réception de l'annulation intervient :

- après la date de début du séjour, que le Client se soit présenté ou non sur le Camping, alors la Société facture l'intégralité du montant du séjour;
- moins de 5 jours avant le début du séjour, alors la Société facture l'intégralité du montant du séjour;
- entre le 29ème et le 5ème jour inclus avant le début du séjour, alors la Société facture 90 % du montant total de la location ainsi que 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance, etc.);
- entre le 59ème et le 30ème jour inclus avant le début du séjour, alors la Société facture 50 % du montant total de la location ainsi que 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance, etc.);
- entre le 89ème et le 60ème jour inclus avant le début du séjour, alors la Société facture 25% du montant total de la location ainsi que 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance, etc.);
- 90 jour ou plus avant le début du séjour, alors la Société facture 10 % du montant total de la location ainsi que 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance, etc.);

Annulation du fait de la Société Il peut arriver que la Société soit contrainte avant le départ du Client, d'annuler sa Réservation pour quelque motif que ce soit sans solution alternative, ni possibilité de relogement. Dans cette hypothèse, l'ensemble des sommes versées par le Client lui seront remboursées intégralement conformément à l'article R.211-10 du Code du tourisme.

Annulation du fait de circonstances exceptionnelles Conformément à l'article L.211-14 du Code du tourisme et sauf dérogation exceptionnelle accordée par les autorités compétentes, en cas d'annulation par la Société ou par le Client avant le départ et si l'annulation est due à des circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat, le montant du séjour sera intégralement remboursé mais aucune indemnité complémentaire ne sera due par la Société.

Ces conditions sont applicables en cas d'interdiction de voyage émise par les autorités gouvernementales et interdisant formellement de voyager dans la zone où est situé le Camping, ou en cas de confinement général des populations ordonné par les autorités gouvernementales, interdisant au Client de se déplacer jusqu'au lieu du séjour aux dates réservées. En revanche, il est à noter que le confinement individuel, même obligatoire, dans l'hypothèse où le Client est atteint par une maladie, et/ou l'absence de détention d'un pass sanitaire, ou le cas échéant vaccinal, valide pour la durée totale du séjour, ne sont pas considérés comme des causes d'annulation ou de modification sans frais du séjour. A ce titre, et après consultation des garanties, il est conseillé de souscrire une assurance annulation

ARTICLE 12 - ASSURANCE ANNULATION

La Société propose, via le partenaire d'assurance Gritchen Affinity, une Assurance Annulation et Interruption de séjour. L'assurance annulation est proposée pour toute Réservation.
Cette assurance, qui peut être souscrite uniquement lors de la Réservation, offre la possibilité au Client de se faire rembourser les frais d'annulation de sa Réservation prévus à l'article "Annulation" des présentes Conditions Générales en cas de survenance d'un évènement empêchant son départ, ou les nuits non consommées sur son séjour en cas de survenance d'un évènement retardant son arrivée ou écourtant son séjour.

Cette assurance ne prend effet que lorsque la prime d'assurance est payée dans son intégralité à la Société pour le compte de l'assureur. Sauf dans les cas prévus par les dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours en matière de produit d'assurance, ou sauf mentions spéciales portées à l'attention du Client lors de la Réservation ou sur les documents liés à la Réservation, la prime d'assurance n'est pas remboursable.

Les coordonnées de l'assurance annulation sont les suivantes :

- Par mail : sinistres@campez-couvert.com
- En remplissant le formulaire accessible via le lien dédié sur le site internet
Pour Tohapi : https://www.tohapi.fr/cga/
Pour Homair : https://contact.homair.com/hc/fr/requests/new?ticket_form_id=360001231520
- Sur le site internet via le lien suivant : www.declare.fr/homair ou www.declare.fr/tohapi

Les conditions générales de l'assurance et les évènements couverts par celle-ci sont détaillés dans les Conditions Générales de l'assurance annulation disponibles sur nos Sites internet.

En cas d'annulation, l'assurance rembourse l'intégralité des sommes versées (sauf franchise, cotisation d'assurance, frais de visa, frais de dossier et de toutes taxes) avant l'arrivée au séjour et en cas de survenance d'un fait générateur de la garantie.

En cas d'interruption, l'assurance rembourse le montant de la partie du séjour non consommée qui sera calculé au prorata temporis du séjour réservé. (sauf franchise, cotisation d'assurance, frais de visa, frais de dossier et de toutes taxes).

En cas de sinistre couvert, le Client doit avertir la Société de son désistement et prendre contact avec l'assureur en suivant les modalités décrites dans ces mêmes Conditions Générales de l'assurance annulation, et ceci dans les 10 jours suivant la survenance du sinistre accompagné des renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Dès que le Client demande l'annulation de sa Réservation ou l'interruption de son séjour via le formulaire mis à sa disposition, cette demande est ferme et définitive et entraîne l'annulation de la Réservation par la Société. Le Client ne pourra exiger aucune compensation, indemnité ou remboursement de la part de la Société ou demander le maintien de la Réservation si l'assureur vient à rejeter la demande d'annulation du Client.

ARTICLE 13 - SÉJOUR

Règlement intérieur et Responsabilités Le Client s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur du Camping lors de son arrivée. Il reconnaît que ce sont ces règles qui régissent son séjour en complément des présentes Conditions Générales.

Durant le séjour, le Client s'engage à respecter et à faire respecter aux personnes résidant avec lui et ou ses Visiteurs, qui sont sous sa responsabilité, l'ensemble des prescriptions du règlement intérieur du Camping. En cas de non-respect du règlement intérieur, les représentants de la Société sur le Camping et/ou les représentants du Camping ont autorité pour faire respecter ce règlement et prendre toutes les sanctions nécessaires comme, par exemple :

- et/ou une expulsion immédiate du Camping (après mise en demeure ou immédiatement selon la gravité des faits et sans possibilité pour le Client d'exiger un remboursement ou une indemnité),
- et/ou toute future réservation par ledit Client et/ou ses accompagnants dans l'un des campings proposés par les marques du Groupe European Camping Group sera annulée de plein droit, sans indemnité ou refusée.

Le Client est informé que le non-respect de certaines règles présentes dans le règlement intérieur pourrait engager sa responsabilité civile et/ou pénale.

La Société et le Camping, n'étant pas des hôteliers au sens de l'article 1952 du Code Civil français, ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des pertes ou des vols d'objets personnels pendant le séjour. Le Client est seul responsable de la surveillance de ses biens (ex: vélos, vêtements, voiture, etc.). Afin de les garantir contre le vol, la perte, la dégradation ou la destruction pour quelque cause que ce soit, le Client est invité à se renseigner auprès de sa propre compagnie d'assurance pour étendre ses garanties multirisques habitation durant son séjour (garantie "lieux de villégiature").

Le Client est invité à vérifier avant son départ qu'il dispose bien d'une assurance responsabilité civile qui couvrira les dommages qu'il pourrait causer au cours de son séjour.

Les mineurs accompagnés de leurs administrateurs légaux sont placés sous la responsabilité de ces derniers. Il est formellement interdit de les laisser seuls, sans surveillance, dans l'enceinte du camping.

Arrivée sur le Camping
Les horaires d'arrivée peuvent varier selon les campings. Le Client doit en prendre connaissance sur les Sites internet de la Société ou sur son bon d'échange. Sauf accord préalable des représentants de la Société sur le Camping, aucune arrivée n'est possible en dehors des horaires prévus.
Le Client est informé que certains Campings imposent de procéder au check-in online avant l'arrivée sur le camping. Dans cette hypothèse, le Client recevra un lien web à cet effet et sera responsable d'effectuer son check-in conformément aux instructions reçues.

La Société ne procède à aucun remboursement ni indemnisation en cas d'arrivée ou de départ en dehors des horaires et jours initialement prévus qui aurait privé le Client d'un accès à son Hébergement ou à son Emplacement.
En cas de non présentation sur le Camping, le jour d'arrivée prévu, et sans écrit adressé par le Client au siège social dans un délai maximum de 48 heures, la Société se réserve le droit de remettre à la vente l'Hébergement ou l'Emplacement.

L'achat et/ou le port d'un bracelet peuvent être obligatoires sur les Campings, ceci pour assurer aux participants au séjour un maximum de sécurité et les identifier parmi toutes les présentes sur le Camping. Seul le Camping est responsable de définir les règles concernant la distribution, le port et les accès autorisés par les bracelets.

Une fois arrivé à son Hébergement ou son Emplacement, il appartient au Client d'effectuer un contrôle : inventaire ou état des lieux. Il doit signaler, par écrit, toute éventuelle déconvenue à l'équipe d'accueil, au plus tard dans les 24 heures suivant son arrivée. L'équipe d'accueil fera de son mieux pour y remédier rapidement. Aucune réclamation n'est prise en compte passé ce délai.
De la même manière, tout incident qui surviendrait en cours de séjour devra être signalé à l'équipe d'accueil qui fera de son mieux pour y remédier.

Départ du Camping En l'absence du Client pour accomplir les formalités de départ, l'équipe d'accueil est donc seul juge de l'état de l'Hébergement ou de l'Emplacement et de ses équipements. Aucune contestation de la part du Client n'est alors acceptée, ce que le Client accepte et reconnait en ne se présentant pas à l'état des lieux.

Si l'Hébergement ou l'Emplacement est rendu dans un état jugé "correct" par l'équipe d'accueil, le dépôt de garantie n'est pas débité ou est restitué immédiatement ou est détruit ou est renvoyé au Client par voie postale dans les meilleurs délais.

Dans le cas contraire, si une quelconque non-conformité est constatée par l'équipe d'accueil, des sommes sont retenues sur le dépôt de garantie et/ou sont facturées au Client dans un délai d'un mois. Des factures justificatives sont fournies au Client. Si les montants facturés sont supérieurs au dépôt de garantie, celui-ci n'est pas restitué et la Société est en droit de réclamer les sommes dues au Client.

Parmi ces défauts, la Société fait particulièrement référence à ces exemples suivants sans en faire une liste exhaustive :

- défaut de ménage ou état de saleté anormal.
    - la Société rappelle qu'à défaut de souscription à l'option Ménage Inclus, il est demandé au Client de procéder au nettoyage des zones/matériaux suivants :
        - vider les poubelles
        - faire et ranger sa vaisselle
        - vider le frigo
        - ne pas laisser de denrées périssables
        - balayer les parties communes et passer la serpillière
        - nettoyer l'espace cuisine- Cafetière- Micro-Ondes et évier
        - nettoyer la salle de bain, la douche (bondes), le lavabo et le miroir
        - nettoyer les WC
        - nettoyer les surfaces, les vitres et faire la poussière
        - ranger et nettoyer la terrasse et le mobilier
        - vider et nettoyer le barbecue
        - déposer les draps et serviettes près de l'entrée
    - dans le cas où le Client à souscrit à l'option Ménage Inclus, il lui est demandé de procéder au nettoyage des zones/matériaux suivantes :
        - vider les poubelles
        - vider le frigo
        - ranger la terrasse et le mobilier
        - vider le barbecue
        - faire et ranger sa vaisselle
        - ne pas laisser de denrées périssables.
- casse, endommagement, perte, manquement par rapport à l'inventaire d'entrée de tout objet ou équipement mis à disposition du Client au cours du séjour;
- non restitution du matériel confié au Client comme des clés, des cartes / badges d'accès...

Visiteurs Les Visiteurs doivent se présenter auprès de l'équipe d'accueil et/ou de la réception du Camping selon les règles applicables dans le Camping. Ils font l'objet d'une facturation sur la base d'un tarif par personne qui peut être différent selon les Campings. Le paiement de cette facture doit être immédiat à l'arrivée des Visiteurs.

La Société n'autorise pas les Visiteurs à rester dans l'Hébergement ou sur l'Emplacement réservé en dehors des horaires de visite définis par le règlement intérieur du Camping (même si la capacité de l'Hébergement ou l'Emplacement le permet) ni à disposer des équipements et installations du Camping.

Les Visiteurs qui seraient autorisés sur le Camping s'engagent à respecter le règlement intérieur du Camping et sont sous la responsabilité du Client qui les reçoit.

La Société se réserve le droit de refuser l'entrée des Visiteurs ou de restreindre leur accès aux espaces communs du Campings (piscine, restaurant, …) si elle considère que la capacité d'accueil sur site a atteint son maximum.

Droit d'image En acceptant les présentes Conditions Générales de Location, le client autorise expressément et à titre gratuit, la Société à le photographier ou le filmer pendant son séjour et à utiliser sur tous supports les photos, vidéos ou sons, et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes hébergées avec le client. Elle a pour but d'assurer la promotion nationale et internationale des marques de la Société sur l'ensemble de ses sites Internet, ses brochures, ses réseaux sociaux, ses présentations commerciales ou dans les guides touristiques Si un client se reconnait sur l'une des photos il peut en demander immédiatement le retrait en contactant la Société.

Animaux La Société informe qu'un (1) seul chien par Réservation sera accepté et cela accompagné de 2 conditions supplémentaires :

- sont interdits les chiens de 1re et 2e catégories, au sens de la législation en vigueur au jour de la Réservation;
- le règlement intérieur du Camping accepte la présence de chiens.

La Société se réserve le droit de refuser l'accès à l'Hébergement ou l'Emplacement si le Client ne respecte pas les conditions ci-dessus.

Tout chien participant au séjour est sous la responsabilité du Client et ce dernier doit se conformer au règlement intérieur du Camping (ex: présentation d'un carnet de vaccination à jour, circulation en laisse, surveillance, zone autorisée / interdite…).

La société précise que seuls les chiens en nombre d'un (1) par Réservation sont acceptés. En ce sens tout autre catégorie d'animal (chat y compris) sont interdit de séjour.

Des frais pourraient être collectés par le Camping pour la participation de tout animal au séjour. Ce sont les tarifs en vigueur dans le Camping le jour de l'arrivée qui sont appliqués.

Espaces Aquatiques et Equipements optionnels Le Client s'engage à respecter et à faire respecter par les participants occupant l'Hébergement ou l'Emplacement le règlement intérieur des espaces aquatiques et du Camping sur lequel est situé l'Hébergement ou l'Emplacement.

D'ores et déjà, le Client est informé que :

- pour des raisons d'hygiène, sauf justificatif médical, l'accès à l'espace aquatique (piscine, bassins etc.) est réservé aux personnes habillées en maillot de bain, (slip de bain/maillot une ou deux pièces/ short de bain à la condition qu'il soit sans poche, avec filet et pas plus long que la moitié de la cuisse), à l'exclusion de toute autre tenue, dont notamment les strings, les bermudas, combinaison, et vêtements longs et/ou d'eau.
- concernant le Burkini, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, seuls les Burkinis en lycra et sans cape sont autorisés.
- les surveillants de baignade ont autorité pour demander aux contrevenants de quitter les lieux.
- les barbecues et planchas électriques ainsi que les barbecues à charbon sont interdits. Dans les Campings, les barbecues et planchas à gaz sont susceptibles d'être autorisés. Il appartient au Client de se renseigner préalablement auprès d'un représentant de la Société exploitante afin de connaître les types de barbecues et planchas susceptibles d'être autorisés sur le Camping
- sauf mention contraire dans le règlement intérieur du Camping, l'installation d'une toile de tente est interdite sur les emplacements de Mobil-home.

Le Client doit faire le nécessaire, notamment s'il se rend sur un Camping situé sur une ile, pour réserver son transport, suffisamment à l'avance afin de pouvoir se rendre sur le Camping aux dates correspondantes à son séjour. Lorsqu'il séjourne hors France le Client est seul responsable du respect des conditions d'accueil et de séjour de son lieu de destination. Il est également conseillé au Client de consulter avant de réserver, les conseils aux voyageurs sur sa destination sur le site www.dipomatie.gouv.fr.

Equipement pour bébé (sous réserve de disponibilité) Le Client est informé de la possibilité de sélectionner, lors de sa Réservation ou à son arrivée sur le camping, des équipements pour bébé.
La liste de ces équipements et leurs tarifs est disponible sur les Sites internet de la Société.

Véhicule électrique La Société interdit le Client de procéder au chargement de son véhicule (type vélo, trottinette …) via les sources d'énergie des Hébergements ou du camping. Le non-respect de cette exigence pourra être sanctionné des mêmes conséquences que celles prévues pour non-respect du règlement intérieur du camping.

Pour les autres campings, le Client sera invité à régler le montant des taxes locales sur place à son arrivée.

ARTICLE 14-DEPOT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie, d'un montant de 150 € (sauf exception) sera demandé au Client à son arrivée sur le camping.

Veuillez noter que le Camping se réserve le droit de retenir tout ou partie du montant du dépôt de garantie en cas de dégradations dans l'Hébergement ou dans le Camping.

Aucun dépôt de garantie n'est demandé pour les Emplacements nus.

Le dépôt de garantie sera restitué au Client à son départ et après état des lieux du représentant de la Société exploitante. Le représentant de la Société Exploitante effectuera l'inventaire, et s'assurera que le ménage de l'Hébergement a été effectué correctement et que l'Hébergement ne présente aucune dégradation ni aucun dommage.

En cas de dégradations manifestes ou si l'Hébergement n'est pas rendu propre, la Société pourra facturer les coûts de remise en état au Client.

Il ne sera admis aucune contestation de la part du Client en cas de départ effectué sans état des lieux, si le Client n'a pas remis à un représentant de la Société exploitante l'état des lieux déclaratif d'entrée ou s'il a quitté le Camping sans effectuer un état des lieux de sortie vérifié par le représentant de la Société exploitante. Si le Client ne remet pas l'état des lieux déclaratif d'entrée, il sera présumé avoir pris l'Hébergement dans un bon état général et de propreté.

En cas de départ en dehors des heures normales, le personnel de la Société exploitante sera seul juge de l'état général et de propreté de l'Hébergement, ce que le Client accepte. Si la location est rendue en bon état, le dépôt de garantie sera restitué le cas échéant par voie postale, aux frais du Client, dans les meilleurs délais.

Des dépôts de garantie supplémentaires pour le matériel nécessaire à l'accessibilité du Camping (par exemple les cartes magnétiques des barrières automatiques) et/ou l'utilisation des Services du Camping sont susceptibles d'être demandés par le Camping.

Dommages Tout dommage matériel constaté dans l'Hébergement sera facturé au Client dans la limite de 1 000€ en fonction des dégâts constatés.

ARTICLE 15- RESPONSABILITE

Responsabilités de la Société La Société ne saurait :

- voir sa responsabilité engagée en cas de modification, d'annulation, d'inexécution ou de mauvaise exécution de toute prestation liée à la Réservation qui serait imputable à des circonstances exceptionnelles et inévitables du fait du Client ou des participants au séjour, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications;
- sauf disposition légale contraire, voir sa responsabilité engagée du fait d'une faute d'un tiers et notamment d'un de ses partenaires;
- voir sa responsabilité engagée pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais.

Garantie et responsabilité Sites internet

La Société n'a, pour toutes les étapes d'accès aux Sites Internet, du processus de Réservation et des services postérieurs, qu'une obligation de moyen.

Les informations qui sont mises à disposition sur nos Sites internet et Catalogues sont exactes à la date de Réservation. Néanmoins elles sont susceptibles de modification.

Les photographies illustrant nos Hébergements ou Emplacements sur les Sites internet et la Brochure sont données à titre indicatif et illustratif. Les modèles ne peuvent être garantis.

La Société ne pourra être tenue responsable, du fait de la communication par les Sociétés exploitantes ou par tout tiers, de photographies dont ils ont déclaré avoir les droits, d'informations fausses, trompeuses ou erronées qui seraient mentionnées dans les catalogues ou sur les Sites internet concernant les Campings, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Bien que la Société fasse son meilleur effort pour maintenir un service opérationnel, elle ne peut offrir aucune garantie quant à la continuité de l'accès à ses Sites internet et décline par conséquent toute responsabilité pour tous dommages directs et/ou indirects provoqués à raison de l'impossibilité d'y accéder en tout ou partie ou qui pourront naître de l'utilisation du service par un internaute.

La Société ne peut être tenue pour responsable pénalement ou civilement des conséquences résultant d'une utilisation inappropriée ou non autorisée des Sites internet ou de leurs contenus de la part des utilisateurs ou de tout autre tiers.

En outre, la Société ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution du contrat conclu, en cas de faute du Client, en cas de force majeure, circonstances

exceptionnelles ou encore au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où la Société serait reconnue responsable pour quelque cause que ce soit, tout dédommagement de préjudices directs ou indirects se limiterait au montant du séjour.

L'indication de niveau de confort attribué aux Campings hors France correspond à une classification établie en référence à des normes locales du pays d'accueil, et qui peut donc différer des normes françaises (Classement Atout France).

ARTICLE 16 - RÉCLAMATION ET MÉDIATION

Modalités de réclamation - médiation Toute réclamation pendant le séjour doit être signalée par le Client à l'équipe d'accueil sur le Camping, dans les 24 heures suivant l'événement faisant l'objet de la réclamation, afin cette dernière puisse tout mettre en œuvre pour remédier à la non-conformité ou la constater et satisfaire au mieux ses attentes.

A défaut d'une résolution conforme aux attentes du Client, il peut formuler une réclamation :

- Par courrier :

- Pour Homair Vacances : Immeuble Le Derby, 570 avenue du Club Hippique, CS 20405, 13097 Aix-en-Provence cedex 02, FRANCE;
- Pour Tohapi : Service Client, CS 81010, 22101 Dinan Cedex

- **Par notre formulaire de contact** : disponible sur nos Sites Internet.

Le Client doit fournir tous les éléments requis par la Société pour appuyer sa demande. Aucune réclamation ne sera prise en compte si les faits n'ont pas été déclarés à l'équipe d'accueil pendant le séjour.

Le service clients de la Société traite toute réclamation dans les meilleurs délais possibles (maximum de 2 mois à compter de la date de réception de la réclamation).

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle si la réponse apportée par le service clients de la Société ne le satisfait pas. Toute demande de médiation doit être adressée dans les meilleurs délais à CM2C, soit en ligne sur le site internet www.cm2c.net, soit par courrier à l'adresse suivante : CM2C - 14 rue Saint Jean 75017 PARIS.

En application des dispositions de l'article 1368 du Code civil, il est expressément convenu que les données conservées dans le système d'information de la Société et/ou de ses partenaires ont force probante. Ainsi, les données sur support informatique ou électronique conservées, si elles sont produites comme moyen de preuve par la Société dans toute procédure contentieuse ou autre, seront recevables, valables et opposables entre les parties.

Afin de pouvoir améliorer la qualité d'accueil de notre clientèle, nous vous informons que vos communications téléphoniques, avec nos collaborateurs, seront susceptibles d'être enregistrées.

ARTICLE 17-COORDONNEES DE LA SOCIETE

Toute autre correspondance avec la Société doit être effectuée aux coordonnées suivantes :

- Par courrier : Homair Vacances : Immeuble Le Derby, 570 avenue du Club Hippique, CS 20405, 13097 Aix-en-Provence cedex 02, FRANCE;

ARTICLE 18- SERVICES DU CAMPING

La Société fait ses meilleurs efforts pour maintenir à jour les informations et descriptifs relatifs aux Services du Camping qu'elle propose sur l'ensemble des Sites internet et Catalogue. Il peut arriver que certaines activités et installations proposées par les Campings des Sociétés exploitantes, et indiquées dans le descriptif, soient supprimées ou modifiées, notamment pour des raisons climatiques, en cas de force majeure, ou de dysfonctionnement en avant ou arrière-saison. La Société informera dans la mesure du possible le Client des travaux ou aménagements entrepris sur les Campings lors de son séjour.

ARTICLE 19- MODERATION DES AVIS

Le Client est informé et accepte que les avis déposés concernant les séjours puissent être utilisés sur des supports promotionnels.
Dans ce cas, la rédaction de ces derniers pourra être modifiée pour la bonne compréhension de tous. En revanche, le sens positif ou négatif ne sera jamais modifié.

ARTICLE 20– DISPOSITIONS GENERALES

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des présentes Conditions Générales.

Toute Réservation est nominative et personnelle si bien que les droits et obligations qui résultent du contrat ne peuvent être cédés par le Client à des tiers sous quelque forme ou à quelque titre que ce soit sans l'autorisation préalable et écrite de la Société.